

Institutions
Réforme de l'Etat

Réforme des services publics, réforme de gauche?

Invités par l'Institut Montaigne à s'exprimer sur la gestion des fonctionnaires, les sénateurs Jean-Marie Bockel (PS, Haut-Rhin) et Alain Lambert (UMP, Orne) ont tous les deux fait part de leur souhait de réformer conjointement les services publics et le statut de ses agents. Les deux parlementaires ont également montré beaucoup d'intérêt pour l'exemple italien de la réforme de l'Etat menée... par la gauche.

«*Mieux gérer les fonctionnaires ou démanteler l'Etat?*» La question posée, en guise de sujet de réflexion aux invités de l'Institut Montaigne le 19 janvier, résonne comme une provocation. A l'heure où les négociations sur les salaires entre les fonctionnaires et leur ministre de tutelle tardent à trouver une issue, la réforme de la fonction publique est-elle encore à l'ordre du jour en ce qui concerne la gestion des ressources humaines?

La lueur d'espoir pour ceux qui estiment que cette réforme est urgente nous vient d'Italie. Franco Bassinini, ancien ministre de la Fonction publique dans les gouvernements de centre-gauche de Romano Prodi (1996-1998) et de Giulio d'Amato (1998-2000) raconte à quel point «*l'Etat italien au début des années 1990 était démantelé*». En plus des évolutions institutionnelles et administratives (privatisation de certains services publics, décentralisation sur le modèle fédéral, dématérialisation des formulaires et actes officiels, etc), la réforme, explique-t-il, a d'abord été celle du nombre et du statut des fonctionnaires. «*Alors que leur coût était évalué à 12,6% du budget de l'Etat en 1990, il n'était plus que de 10,5% en 2001.*»

Ces gains ont selon lui été réalisés «*grâce à la privatisation de l'emploi public, à hauteur de 85% des fonctionnaires, seuls les préfets, l'armée, les juges et les ambassadeurs échappant aujourd'hui aux contrats de droit privé qui régissent le statut des fonctionnaires*». Mais la condition *sine qua non* de cette réussite fut pour le ministre italien l'appui total des syndicats, «*qui sont allés jusqu'à manifester lorsqu'un gouvernement de droite arrivé au pouvoir par la suite tenta de revenir aux statuts précédents...*» Les fonctionnaires ont ainsi adopté «*les contrats individuels établissant leur rémunération, avec une partie fixe et l'autre variant en fonction des résultats*». Et le ministre de préciser que «*plus de la moitié de leur salaire est variable*»

Pour la fusion des corps

Difficile cependant de transposer l'expérience italienne au paysage politique et institutionnel français. Jean-Marie Bockel ne dit pas autre chose quand il rappelle non sans regret que la motion qu'il avait déposée au sein du Parti socialiste, et qui comprenait bon nombre de réformes des services publics et de leurs agents, n'a obtenu que 0,67% lors du vote au congrès du Mans... Il est vrai que les termes «*usagers*» et «*consommateurs*» tout comme l'idée «*d'une culture de l'évaluation à*

l'anglo-saxonne» mis en avant par le sénateur font souvent office de repoussoir lorsque l'on aborde la réforme des services publics.

Pour l'autre sénateur, Alain Lambert, c'est avant tout «*la fusion des corps qu'il faut accélérer*», ajoutant «*qu'il faut passer d'une logique statutaire à une logique d'emploi*». Scandalisé «*qu'un fonctionnaire entré comme attaché dans la fonction publique ne puisse devenir directeur général*», le sénateur de l'Orne plaide également pour une meilleure formation des fonctionnaires. Même s'il lui semble difficile de préjuger de la couleur politique de la réforme de l'Etat (n'a t-il pas mis sur les rails avec un député socialiste, en l'occurrence Didier Migaud, la Lolf?), le sénateur tient pour certain que la réforme de la gestion des ressources humaines ne se fera pas sans les syndicats de fonctionnaires, sensés faire office de courroie de transmission de la réforme entre Etat et fonctionnaires. Mais, conclut l'ancien ministre du Budget, «*dans un pays sous-syndicalisé comme le nôtre, nous avons besoin d'encore plus de pédagogie*».

HELIAS Aurélien



Avec l'aimable autorisation de l'Hémicycle